



VENDREDI 7 FEVRIER 2020

### Ordre du jour :

Présentation de l'enquête 2019 sur les souhaits des habitants aux partenaires institutionnels.

Etaient présents comme invités :

Monsieur Portheret Secrétaire Général de la préfecture.

Monsieur Le Guilloux Délégué du préfet en charge de la Politique de la Ville.

Monsieur Barberau Cabinet du maire à la Ville de La Rochelle.

Monsieur Malbosc adjoint aux espaces verts Ville de La Rochelle

Monsieur Cancceda pour l'Office Public Hlm

Etaient présents pour le Conseil Citoyen :

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Hélène Basset (Association Méli-mélo), Edith Bizieux, Matthieu Brunet, Jean-Pierre Cougoule, Isabelle Czerwinski, Angélique Galli, Hans Hartmann, Annie Mongeau, Maria Dolores Windholtz.

Excusés : Hélène André (Association Les plates, l'enfant et la mer), Gérard Barré, Jacques Bessière, Emmanuelle Garnier (service à la personne, indépendante), Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Jocelyne Moineau.

Absents : Marie Lacroix (Association Comité de Quartier).

-----

Les résultats de l'enquête sont présentés par les quatre membres du groupe de travail (Edith, Angélique, Matthieu et Hans).

Le cadre de vie est important pour les habitants de Port-Neuf. La qualité environnementale (espace, végétation...) doit être valorisée encore plus qu'elle ne l'est actuellement.

Commentaires :

Le sérieux du travail et de ses conclusions sont salués par les représentants de l'Etat. Celui-ci souhaite suivre les initiatives issues des conclusions présentées, dans la mesure des moyens qui lui sont alloués pour ce type d'activité.

A propos de l'embellissement des ronds-points « portes du quartier », M. Malbosc évoque l'évolution du choix des plantes utilisées lié à l'évolution du



climat (bulbes et vivaces), assez peu gourmandes en eau. Le service des espaces verts est prêt à accompagner le Conseil Citoyen.

Un vif échange entre tous les participants (invités et CC) met l'accent sur la nécessité de préserver tous les espaces verts sur le quartier, d'être vigilant au travail du CC pour continuer dans ce sens et ainsi réduire le grignotage progressif de ces espaces au profit de l'urbanisation. Le CC souhaite travailler dans ce sens.

Monsieur Canccheda expose les projets de l'OPH, mono-bailleur à Port-Neuf. Le compostage en pied d'immeuble est un succès. Il sert d'exemple à d'autres collectivités en France et au-delà.

Une aire de stockage est envisagée dans le quartier (entre le bâtiment 24 et 25) avec utilisation locale d'une partie du compost.

On peut envisager la création d'un verger, de jardins, installer un rucher...

Ces projets de l'OPH et les résultats de l'enquête sont concordants.

Pour aider à la réalisation et à l'animation de ces projets, qui se déroulent sur le temps long, il faut :

Faire une large information sur les travaux à venir et la participation des habitants.

Créer un groupe de volontaires bénévoles du quartier et un professionnel pour guider les travaux.

Le travail sur l'espace du quartier par ses habitants permet de répondre aux souhaits exprimés dans l'enquête et de favoriser le lien social à Port-Neuf.

En conclusion, les différents services invités ont salué le travail sérieux du Conseil Citoyen. Chaque partie souhaite soutenir les projets du conseil concernant les conclusions de l'enquête. Le conseil devra reprendre les points un par un qu'il souhaite développer pour mettre en œuvre leur objectif principal qui est l'embellissement du quartier.

Fin de la réunion.